BULLETIN DE PARRAINAGE

Vous souhaitez soutenir plus concrètement l'action du refuge ?
Le parrainage est la solution !

Dès lors où vous parrainer un chien du refuge, nous vous faisons parvenir par e-mail un certificat de parrainage ainsi que quelques photos.
Si votre filleul est adopté, nous vous proposerons de parrainer un autre de nos pensionnaires ou vous pouvez choisir d'arrêter votre parrainage. La durée du parrainage est totalement libre.

Je souhaite parrainer le(s) chien(s) suivant(s) :

Pour une durée de ____ mois (10€ par mois). Total ____ €

L'ARA est une association reconnue d'intérêt général. Ainsi, 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Par exemple, si vous faites un don de 50€, vous pouvez déduire 33€ de vos impôts.

Vous recevez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts.

Mme ☐ M ☐ Nom : ____ Prénom : ____

Adresse : ____

Code Postal : ____ Ville : ____

Adresse e-mail : ____

Date : ____
Signature : ____

Merci de retourner votre bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :
Assistance Refuge Animaux, Rue des paveurs, 91000 Evry

Merci pour votre aide et nous permettre ainsi de continuer à en sauver encore plus !

Assistance Refuge Animaux – Rue des paveurs 91000 Evry – Tel : 01 60 79 49 69
Mail : contact.ara91@gmail.com
Siret : 40912330400027